

FERMETURE ESTIVALE DE

LA MAIRIE

Du 11 au 23 août 2025 inclus

Les 26 et 30 août, seules les permances des élus seront assurées

En cas d'urgence:

Patrick LENFANT, Maire 06.32.05.40.38

Jean-Claude SOLIGNAT, Adjoint 06.28.29.84.88

Régis HERVÉ, Adjoint 06.73.58.40.45